

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



L'aménagement du domaine skiable d'Avoriaz

Retrait de l'avenant

En décembre 2024, le Conseil municipal a voté un avenant au contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui lie la commune à la SERMA pour l'exploitation des remontées mécaniques de la station d'Avoriaz. Cet avenant avait pour objectif de permettre au délégataire de poursuivre les investissements nécessaires sur le domaine skiable tout en rééquilibrant le partenariat au bénéfice de la commune, notamment par l'instauration d'une redevance complémentaire.

Rédigé avec l'appui de nos conseils juridique et financier spécialisés, en lien étroit avec la société des remontées mécaniques d'Avoriaz et les services de la commune, cet avenant nous semblait équilibré et juridiquement solide.

Toutefois, sa légalité a été contestée par les services de l'État et l'avenant a été déféré par la préfecture. Selon le contrôle de légalité, l'historique du contrat et des nombreux avenants successifs signés depuis l'origine de la DSP ne permet plus, à ce jour, d'envisager une nouvelle modification dans ce cadre contractuel.

Au vu des arguments de la préfecture, le Conseil municipal s'est donc réuni le samedi 14 juin afin de revenir sur la décision prise en décembre dernier et de clore formellement cette procédure d'avenant en accord avec la SERMA.

Quelles conséquences pour Morzine-Avoriaz ?

Cela représente une difficulté majeure pour notre commune. En l'absence d'un nouveau cadre juridique ou d'une évolution du contrat, il ne sera pas possible d'engager de nouveaux investissements structurants sur le domaine d'Avoriaz, tels que le projet de télécabine du plateau, et ce jusqu'à l'échéance actuelle de la DSP en 2032.

Et maintenant ?

Nous allons désormais reprendre le travail avec les services de la préfecture pour envisager d'autres solutions juridiques, dans l'objectif de permettre à Morzine-Avoriaz de continuer à investir dans l'avenir de son domaine skiable.

Il ne s'agit pas d'un abandon, mais d'une nouvelle étape dans un dossier complexe. Nous restons mobilisés pour défendre les intérêts de la commune, de ses habitants et de l'ensemble de l'écosystème touristique qui vit du dynamisme de notre territoire.

Organiser ensemble la pratique du VTT



Les mairies de Morzine-Avoriaz, des Gets, de Montriond et de Verchaix unies

Le Pléney : un joyau du VTT à préserver ensemble

Classé comme le 2^e meilleur spot de VTT au monde, le Pléney est un véritable emblème pour Morzine. Son terrain naturel exceptionnel, ses pistes emblématiques et l'enthousiasme de la communauté VTT en font une destination incontournable. Avec le bike Parc de Super Morzine, l'offre est complète et riche sur notre territoire. Ce succès, que nous accueillons avec fierté, s'accompagne toutefois de nouveaux enjeux liés à l'intensification de la pratique.

Depuis plusieurs années, la création de sentiers non autorisés s'est fortement développée, notamment en forêt. Si ces pistes "off" traduisent la passion et l'inventivité des riders, elles engendrent aujourd'hui des conséquences importantes : sécurité des usagers, conflits d'usage, dégradations environnementales, difficultés d'accès pour les secours, ou encore problèmes de cohabitation dans le village.

Une démarche collective pour organiser la pratique

Consciente de l'ampleur du phénomène et soucieuse de préserver l'équilibre entre développement touristique, respect des milieux naturels et qualité de vie locale, la municipalité a lancé en début d'année des groupes de travail réunissants : remontées mécaniques, offices de tourisme, Office National des Forêts, gendarmerie, mairies de Morzine, Montriond, Les Gets, Verchaix, les guides VTT et acteurs socio-professionnels du secteur.

Cette concertation vise à répondre aux enjeux spécifiques de la pratique du VTT, à la fois en montagne et dans le village.



En montagne, plusieurs problématiques sont identifiées :

- La pratique du freeride intensif entraîne un appauvrissement des sols, empêchant la régénération naturelle des forêts et favorisant les coulées de boue.
- Certains sentiers creusés provoquent un ruissellement des eaux vers le village, occasionnant des dégâts.
- De nombreuses pistes non officielles traversent des parcelles privées, sans autorisation.
- Ces pistes débouchent sur la route des Gets, à des endroits dangereux, augmentant le risque d'accidents.
- L'intervention des secours devient difficile, voire impossible, dans certaines zones forestières.
- Enfin, sur les sentiers partagés, les conflits d'usages entre VTTistes, piétons et autres pratiquants de la montagne sont de plus en plus fréquents.

Dans le village également, l'organisation devient essentielle :

- La vitesse excessive de certains vététistes dans des zones sensibles (passerelle, place de l'Office de Tourisme, rues commerçantes) génère un sentiment d'insécurité.
- Sur certains sentiers partagés (chemin du Renard, parc des Dérêches), la cohabitation entre usagers doit être mieux encadrée.
- Des comportements inadaptés apparaissent (pique-nique sur les trottoirs route de la Plagne..).

Des actions concrètes engagées

Pour répondre à ces défis, une série de mesures a été décidée avec l'ensemble des partenaires :

- Élaboration d'une stratégie éditoriale commune entre les sociétés de remontées mécaniques (DLM, Serma, Solesgets), pour garantir un message clair et coordonné.
- Prise d'un arrêté municipal interdisant la pratique du freeride dans certaines zones sensibles : Chiglion, Jorats, bas de la piste B. Les communes de Montriond et Les Gets ont pris des décisions similaires sur leurs territoires respectifs.
- Organisation des flux de circulation VTT dans le village pour améliorer la cohabitation avec les piétons et sécuriser les itinéraires.
- Interdiction de certaines zones du centre à la circulation des VTT, accompagnée d'une signalétique claire.



Elle se déploiera dans la montagne et les villages de Morzine, des Gets et de Montriond dès cet été à travers :

- Des panneaux pédagogiques sur le terrain (montagne et village).
- Une communication dynamique sur les réseaux sociaux, portée par des ambassadeurs locaux.
- Une campagne presse locale.
- Une charte graphique partagée par tous les acteurs (remontées mécaniques, offices de tourisme, mairies, etc.) pour garantir la cohérence du message.
- Une réunion d'information avec les professionnels du secteur a eu lieu le 18 juin et a permis de présenter en détail l'ensemble de la démarche et favoriser l'adhésion de tous. Des supports seront également fournis pour relayer les messages de prévention et d'information dans les lieux de contacts avec les pratiquants (bars, loueurs de vélos, Tour operators spécialisés, hébergeurs...).

La campagne est déclinée en français et en anglais afin de s'adresser à tous, y compris notre public international. Car c'est ensemble que nous préserverons notre environnement.





Construire ensemble l'avenir du VTT à Morzine

Les remontées mécaniques, pleinement engagées, soulignent que le développement de nouvelles pistes officielles, variées et bien entretenues, est une priorité pour répondre aux attentes des pratiquants et limiter la tentation du "hors-piste sauvage".

La réunion du 18 juin, particulièrement riche en échanges entre passionnés de VTT et acteurs du territoire, témoigne d'une implication remarquable de tous. Les premières mesures engagées constituent une amorce ; un comité de pilotage va désormais se constituer pour poursuivre cette démarche de co-construction entre les acteurs du milieu VTT, la CCHC et les Portes du Soleil.

C'est ensemble – collectivités, professionnels, pratiquants et habitants – que nous pourrons faire de la pratique du VTT un modèle d'organisation, de sécurité et de plaisir partagé.

Préserver ce joyau, c'est garantir que Morzine-Avoriaz reste une référence mondiale du VTT, dans le respect de tous et de notre environnement.

Au rythme des saisons



Avoriaz : bilan hivernal solide et été prometteur

La saison hivernale 2024/2025 a confirmé la dynamique positive d'Avoriaz, avec des résultats en progression par rapport à l'an passé. De très bonnes conditions d'enneigement, combinées à une programmation événementielle riche, ont permis de maintenir une forte attractivité tout au long de l'hiver.

Pas moins de 29 événements et plus de 80 animations ont rythmé la saison dont le Rock On Snow, l'un des plus grands tests de ski de début de saison, des compétitions de ski et de snowboard, ou encore un spectaculaire festival de highline qui a offert des sensations fortes aux spectateurs admirant ces funambules marcher au-dessus du vide.

Cet hiver a également marqué un tournant en matière de visibilité pour notre territoire, avec l'accueil d'Inoxtag, influenceur suivi par plus de 8 millions de fans, et un record de plus de 57 millions de vues sur les réseaux sociaux pour notre vidéo devenue virale du « gâteau à la neige ».

Pour l'été 2025, l'objectif est clair : poursuivre la valorisation de l'identité unique d'Avoriaz, station piétonne, accessible et animée. Côté animations, la programmation s'annonce une nouvelle fois particulièrement riche, avec des temps forts tels que le Trail des Hauts-Forts, les bals populaires des 14 juillet et 15 août, la Fête de l'Artisanat, ainsi qu'une multitude d'animations proposées tout au long de l'été. Et bien sûr, le Festival de Danse d'Avoriaz, du 23 au 29 août, viendra clôturer la saison estivale en beauté.



Morzine : un bilan hivernal satisfaisant, un été qui s'allonge...

Le bilan global de la saison hiver 2024-2025 est plutôt satisfaisant avec un taux d'occupation moyen de 63,5% et un volume global de 985 000 nuitées, en légère hausse de 2,1% par rapport à l'hiver précédent.

L'enneigement de décembre et des vacances de Nouvel An très chargées ont permis de lancer la saison dans les meilleures conditions. La fréquentation des vacances de février a une nouvelle fois été soumise aux aléas du calendrier des vacances scolaires.

A Morzine comme dans toutes les stations-village, la saison hivernale a marqué un très net fléchissement dès le 20 mars, qui pourrait s'ancrer dans la durée.

L'été s'annonce prometteur malgré l'absence des Harley Days (une année sur deux). Deux nouveaux événements font leur apparition pour consolider les ailes de saison : le Runthrough Ultra Trail Morzine Avoriaz du 20 au 22 juin, avec près de 1 000 inscrits déjà engagés ; et le Motors Addict Léman du 29 au 31 août (rassemblement de plus de 200 véhicules historiques + participation de 100 Ferrari et Bugatti).

Agenda

27-29 JUIN

Pass'Portes du Soleil
MTB
[Les Portes du Soleil](#)

04-06 JUILLET

Spartan Ultra
[Morzine](#)

12-13 JUILLET

Festival des Batteries
fanfare de Haute-Savoie
[Morzine](#)

14 JUILLET

Bal et feu d'artifice
[Avoriaz](#)

23 JUILLET

Fête de l'artisanat
[Avoriaz](#)

3 AOÛT

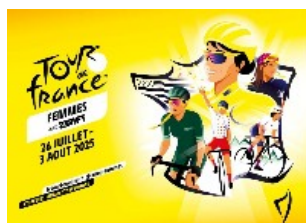
Tour de France femmes
[Morzine](#)

23 AOÛT

Triathlon
[Montriond-Morzine-Avoriaz](#)

23-29 AOÛT

Avoriaz Danse Festival
[Avoriaz](#)





9 AOÛT
Trail des Hauts-Forts
Morzine

13 AOÛT
Fête de l'artisanat
Avoriaz

15 AOÛT
Bal et feu d'artifice
Avoriaz



29-31 AOÛT
Rassemblement motors
addict Léman classic
Morzine

04-06 SEPTEMBRE
Rallye Mont-Blanc
Morzine

Etat civil

NAISSANCE

Nora GAYDON
d'Alexis GAYDON
et d'Emilie CREPY-BANFIN
02 juin 2025



MARIAGE

**Christophe MULLER
& Lydie PRUDHON**
24 mai 2025

**Sébastien MARULLAZ
& Marine FRITZ**
13 juin 2025

**Antonin LABORIE
& Betty BÉARD**
14 juin 2025

**Sébastien GAYDON
& Manon BORJON-PIRON**
14 juin 2025

DECES

Antoine POLLET-VILLARD
26 ans
01 mai 2025

Richard LEA
76 ans
17 mai 2025

Henri CATALUPI
90 ans
19 mai 2025

Henri, Michel THORENS
88 ans
07 juin 2025

Edith GROROD
63 ans
08 juin 2025



Mairie de Morzine-Avoriaz, 1 place de l'Eglise, 74110 Morzine
04 50 79 04 33 // mairie@morzine.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)